

DOSSIER DE PRESSE



Travaux de mise en conformité
du réseau d'assainissement
de la Ville d'Orthez / Sainte-Suzanne

2021 : Secteur de Rontun

Travaux de mise en conformité du réseau d'assainissement de la Ville d'Orthez / Sainte-Suzanne

INTRODUCTION en quelques chiffres...

LE SERVICE ASSAINISSEMENT :

Environ **8 700 habitants** sont desservis par le réseau d'assainissement collectif
4350 abonnés
1 station d'épuration
20 postes de refoulement
2,16 € TTC / mètre cube pour l'assainissement collectif

LES ENJEUX DE CES TRAVAUX :

- Préserver le milieu récepteur : le ruisseau du Rontun
- Poursuivre la réalisation du programme de travaux pour la mise en conformité du système d'assainissement

CHIFFRES CLÉS :

15 mois de chantier
4 000 mètres de réseaux d'assainissement créés ou remplacés
500 mètres de réseaux d'eau potable remplacés
130 branchements
1 750 000 € HT / 2 100 000 € TTC Coût de l'opération

Travaux de mise en conformité du réseau d'assainissement de la Ville d'Orthez / Sainte-Suzanne

LE CONTEXTE

La commune a finalisé son schéma directeur d'assainissement en 2017. Il en ressort que le fonctionnement actuel du système d'assainissement est perturbé par des entrées d'eaux parasites (principalement des eaux de pluie) qui peuvent :

- générer des déversements au milieu récepteur, par le biais de déversoirs d'orage et de trop pleins de postes de refoulement,
- engendrer des problèmes de traitement à la station d'épuration, en raison des effluents bruts très dilués.

Suite à la contrainte imposée par l'Etat à la commune de se mettre en conformité, un programme pluriannuel de travaux a été établi jusqu'en 2025. Ces travaux permettront de limiter le rejet d'eaux usées dans le milieu naturel.

La commune a déjà engagé ou achevé la réalisation de plusieurs opérations : séparation des eaux pluviales et des eaux de voirie lors de la rénovation du cœur de ville, suppression des rejets Rue du Pont Vieux et Rue de l'Ecorcherie, mise en séparatif de la rue Henriette Lasserre.

Le secteur du Rontun, c'est-à-dire les bassins versants qui s'écoulent en direction du cours d'eau du même nom, est apparu comme un secteur prioritaire à traiter en vue de la mise en conformité du système d'assainissement d'Orthez/Sainte-Suzanne.

**Travaux de mise en conformité
du réseau d'assainissement
de la Ville d'Orthez / Sainte-Suzanne**

LES TRAVAUX DU SECTEUR DE RONTUN

COÛT DE L'OPÉRATION : 1 750 000 € HT / 2 100 000 € TTC

INTERVENANTS :

Maîtrise d'ouvrage : Commune d'Orthez/Sainte-Suzanne

Maîtrise d'œuvre : Boubee-Dupont Eau et Environnement

Assistance à maîtrise d'ouvrage (diagnostic des branchements) : IDEIA VRD / SCE

Coordonnateur SPS : zCS

Opérations de contrôle : SUEZ

Entreprises : marché de travaux d'un montant de 1 560 000 € HT / 1 870 000 € TTC

Lots n°1 et 2 (secteurs Léon Blum / P. Bérégovoy) : EUROVIA

Lots n°3 et 4 (secteurs Matachot / Peupliers) : SNAACchini

Lot n°5 (postes de refoulement) : VEOLIA Eau

Lot n°6 (réhabilitation sans tranchée) : REHACANA

FINANCEMENTS :

700 000 € Agence de l'eau Adour Garonne

300 000 € Conseil départemental

750 000 € Commune d'Orthez/Sainte-Suzanne budget assainissement
(Aqua-prêt Banque des territoires)

TRAVAUX PONCTUELS DE RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU D'EAU POTABLE :

En parallèle, pour diminuer les coûts, 500 mètres de réseaux d'eau potable vétustes et 15 branchements seront remplacés sur des tronçons communs avec l'assainissement : rue Pierre Bérégovoy et rue du Col d'Osquich. Coût : 65 000 €.

Travaux de mise en conformité du réseau d'assainissement de la Ville d'Orthez / Sainte-Suzanne

UNE OPÉRATION SE VOULANT EXEMPLAIRE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La réalisation de ce projet s'inscrit dans une démarche globale conciliant les trois aspects écologique, social et économique.

SUR LE PLAN ENVIRONNEMENTAL :

- Obligation de privilégier la réutilisation des matériaux existants lorsque la nature du sol le permettra (matériaux réutilisables en l'état et/ou après traitement ou recyclage).
- Lorsque la réutilisation ou le recyclage des matériaux en place ne sera pas possible, les filières locales de stockage des déchets, obligatoirement agréées, devront être privilégiées en évitant au maximum les déplacements importants.

SUR LE PLAN SOCIAL :

- Mise en œuvre de clauses d'insertions sociales à respecter pour les entreprises retenues pour effectuer les travaux.
- Mise en œuvre d'un accompagnement des administrés concernés par les travaux de mise en conformité des branchements en domaine privé. Pour cela, la commune a eu recours à un prestataire extérieur pour effectuer l'état des lieux des réseaux existants chez le particulier et lui proposer les solutions techniques adaptées (cf descriptif de la mise en conformité des branchements). Un courrier explicatif et personnalisé sera adressé à chaque particulier concerné par les travaux.

SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE :

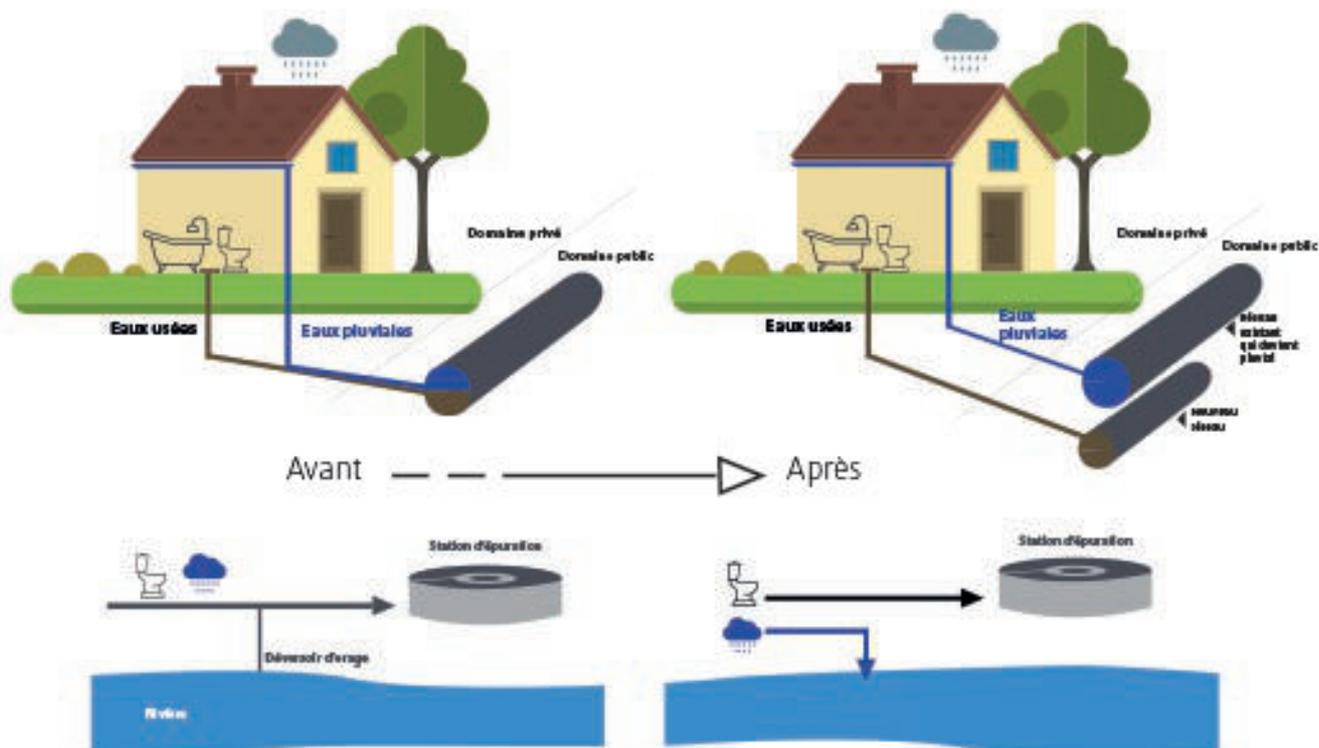
- Au cours de ce chantier, entre 30 et 40 personnes seront mobilisées (maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, entreprises...)
- Obtention de financement : subventions auprès des partenaires financiers (Agence de l'eau, Conseil Départemental) et Emprunt auprès de la Banque des territoires, de type Aqua-prêt, qui est une solution de financement innovante lancée en 2019 ce qui permet de limiter l'impact sur les tarifs de l'assainissement.

Travaux de mise en conformité du réseau d'assainissement de la Ville d'Orthez / Sainte-Suzanne

MISE EN SÉPARATIF DES RÉSEAUX

Actuellement, sur le secteur du Rontun, concerné par les travaux, les eaux usées et les eaux pluviales circulent dans la même canalisation. Les travaux vont permettre d'installer 4 km de réseau d'eaux usées. Les canalisations existantes resteront en place et collecteront uniquement les eaux pluviales.

Cette séparation permettra d'acheminer les eaux de ruissellement directement vers le cours d'eau du Rontun plutôt qu'à la station d'épuration d'Orthez, permettant ainsi de limiter les déversements d'eaux usées par temps de pluie et par conséquent de préserver le milieu naturel.



Travaux de mise en conformité du réseau d'assainissement de la Ville d'Orthez / Sainte-Suzanne

MISE EN CONFORMITÉ DES BRANCHEMENTS D'ASSAINISSEMENT

Pour que la séparation des réseaux soit efficace, il est nécessaire d'agir en amont sur les branchements des riverains. Dans ce but, **les eaux usées et les eaux pluviales devront être séparées dès la sortie des habitations jusqu'en limite de propriété** chez les particuliers. Tout ce qui relève du domaine privé sera à la charge du particulier, mais sera éligible à une subvention.

MONTAGE D'UNE OPÉRATION GROUÉE :

La commune a fait le choix d'un accompagnement technique des abonnés pour les travaux de mise en séparatif en partie privée :

- Diagnostic des branchements existants,
- Elaboration du projet de mise en conformité,
- Devis détaillé du projet de mise en séparatif,
- Accord du propriétaire sur la position de la boîte de branchement,
- Contrôle des travaux effectués.

La commune d'Orthez / Sainte-Suzanne est l'interlocuteur unique des particuliers concernés par les travaux. Ainsi la commune soumettra aux particuliers un projet de convention qui l'autorisera à solliciter pour leur compte les financements auprès de l'Agence de l'eau.

MÉCANISME DE FINANCEMENT :

Dans le cadre de cette démarche, **le particulier engage les frais et reçoit, après réalisation et validation des travaux, une subvention à hauteur de 50% HT** de la somme avancée. Il aura le choix du mode de réalisation des travaux, soit par une entreprise qu'il aura retenue, soit par ses propres moyens (dans ce cas, les coûts relatifs à l'achat et/ou location de matériel pourront être subventionnés).



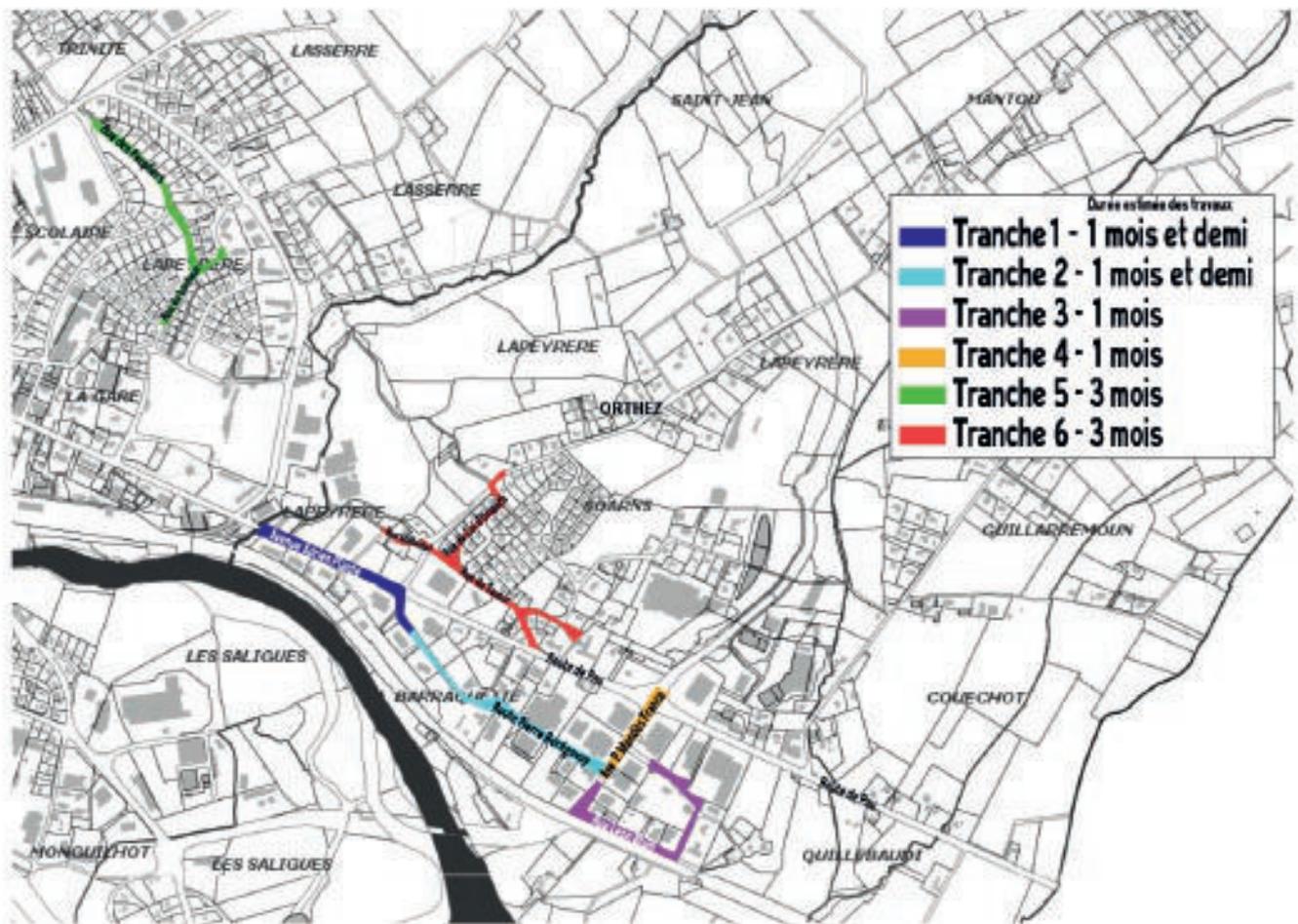
CONDITION DE LA RÉUSSITE DE L'OPÉRATION :

L'obtention du financement par l'Agence de l'eau est conditionné à l'adhésion de l'ensemble des riverains concernés par les travaux de mise en conformité. Il est donc impératif que **100 % des particuliers s'inscrivent dans cette démarche d'amélioration** du réseau d'assainissement afin de protéger les cours d'eau de la commune.

Travaux de mise en conformité du réseau d'assainissement de la Ville d'Orthez / Sainte-Suzanne

PHASAGE DU CHANTIER

Ce chantier débutera le 25 janvier et se déroulera sur une durée prévisionnelle de 15 mois tous secteurs confondus selon le phasage détaillé sur le plan joint.
Des déviations sont à prévoir sur la commune durant toute la durée du chantier.



Secteurs 1 & 2 : tranches 1 à 4
(démarrage des travaux fin janvier)

Secteurs 3 & 4 : tranches 5 et 6
(démarrage des travaux en juin)



Commune d'Orthez
Edité le : 24/11/2020 à 01:52

Echelle : 1:12500

Travaux de mise en conformité du réseau d'assainissement de la Ville d'Orthez / Sainte-Suzanne

VOS INTERLOCUTEURS

- Représentant de la Ville d'Orthez / Sainte-Suzanne
Régie de l'eau et de l'Assainissement
Patrick IDIART et Peio BERGE
Mail : regie-travaux@mairie-orthez.fr
Tél : 05 59 69 78 18

- Maître d'oeuvre :
Bureau d'études BdEe
Nicole BOUBÉE DUPONT

- Entreprise Secteur 1 et 2 - Eurovia
Chef de chantier : Henri HAGET
Conducteur de travaux : Mathieu MARLATS

- Entreprise Secteur 3 et 4 - SNAA Acchini
Conducteur de travaux et chef de chantier :
à venir